Image not found or type unknown

Droits dans une résidence sociale

Par **Sadi25**, le **04/10/2017** à **20:36**

Bonjour
J'habite dans une résidence sociale Adoma et il m'interdise d'avoir une machine à laver, pourtant rien n'apparaît sur le contrat que j'ai signé. Ont-ils le droit de faire ça ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés